

## Analyse croisée : pilier 1 développement durable

	En phase sur les valeurs en engagements défendus, traduites par des propositions concrètes
	En phase les valeurs en engagements défendus, sans y retrouver nos recommandations concrètes de politique publique
	Contraire à nos valeurs

	DEVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF			
	La vision	Les engagements et les propositions	Et dans le programme...ça se confirme ? Qu'est-ce qu'ils disent sur nos sujets ?	L'analyse de Coordination SUD
 TdL : Nicolas Dupont-Aignan	<p>L'aide publique au développement doit redevenir une prérogative nationale liée. Elle est indispensable pour promouvoir le développement durable : l'accès à la santé et à l'éducation, la promotion de l'agriculture familiale et de l'agroécologie, l'accès à l'eau et à l'assainissement, le développement des activités économiques ou encore la promotion de l'Etat de droit.</p> <p>L'égalité entre les sexes comme la traduction de l'idéal républicain de liberté, égalité et fraternité.</p>	<p>L'aide humanitaire ne peut être un moyen de chantage envers des états souverains. En revanche, il est normal que deux pays partenaires exigent chacune la réciprocité du respect du droit international, en particulier le retour de ressortissant ayant immigré de manière clandestine.</p> <p>Toute violation des standards par le secteur privé doit être durement sanctionnée et les coupables écartés de tout projet.</p> <p>Un grand plan de co-développement /grand partenariat entre l'Europe et l'Afrique, s'appuyant sur des investissements massifs à taux 0% garantis par la Banque Centrale Européenne.</p> <p>Un ensemble de mesures pour affirmer l'égalité de genres au niveau national (dans le milieu professionnel et notamment en faveur de l'égalité salariale, pour l'accès aux soins, pour l'accès au monde politique et la représentation).</p>	<p>Le programme du parti fait mention à un plan de développement agricole économique et durable du continent africain, dont l'objectif est de fixer les populations et stopper l'immigration. Rien d'autre n'est dit sur des engagements et propositions de solidarité internationale. Par ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes est citée comme une valeur importante, sans qu'il y ait des propositions concrètes pour la promouvoir dans le cadre de l'action internationale.</p>	<p>L'expression et le programme du parti vont à l'encontre de ce qui est défendu par Coordination SUD, dans la mesure où l'aide au développement est appréhendée comme un outil pour fixer des populations et prévenir les migrations vers l'Europe.</p> 
 TdL : Yannick Jadot	<p>L'aide publique au développement doit viser à préserver les ressources, mettre fin à la pauvreté et contribuer à la paix. Elle doit être mise au service de l'aide à la résilience des sociétés face aux changements climatiques.</p> <p>Accent sur la cohérence des politiques : ne pas exploiter les ressources planétaires d'une main et tenter d'en réparer les conséquences de l'autre.</p>	<p>L'aide publique au développement doit viser à préserver les ressources, mettre fin à la pauvreté et contribuer à la paix. Elle doit être mise au service de l'aide à la résilience des sociétés face aux changements climatiques.</p>	<p>Premier pilier (sur cinq) : proposition d'un traité environnemental européen, qui fasse de l'écologie la norme juridique supérieure. Volonté de subordonner les critères économiques aux critères environnementaux. Supprimer les accords de libre-échange qui ruinent les territoires.</p> <p>Troisième pilier (sur cinq) : l'encadrement de la finance. Proposition d'une taxe sur les transactions financières pour nourrir les politiques sociales et écologiques de l'UE. Mais rien n'est dit sur le fait de consacrer la moitié des revenus à l'aide au développement (comme indiqué dans le questionnaire remis à Coordination SUD).</p>	<p>La vision et les engagements exprimés sur le développement durable sont en phase avec les recommandations de Coordination SUD, notamment sur la quantité et la qualité de l'aide, sa non-instrumentalisation pour la gestion des migrations et l'encadrement du secteur privé. Cet encadrement du secteur privé ainsi que la proposition de TTF sont présents dans le programme du parti.</p> 
 TdL : Raphaël Glucksmann	<p>La lutte contre l'éradication de la pauvreté et contre toutes les inégalités doivent demeurer en tête des objectifs de l'aide au développement. Contre tout conditionnement de l'aide au développement au contrôle des flux migratoires (gestion et contrôle des frontières).</p>	<p>Défendre la cible de 0.7% de RNB dédié à l'APD.</p> <p>Evaluer l'intégration du genre dans l'APD et plus largement la mise en œuvre du plan d'action genre 2016-2020 de l'UE. Se donner les moyens pour atteindre la cible de 85% des financements contribuant à l'égalité de genre.</p> <p>S'assurer que le Fonds européen pour le développement durable sera consacré en priorité aux populations vulnérables pour les sortir de la pauvreté. Refuser qu'il soit destiné à justifier des politiques de retour des personnes migrantes et que les investissements via les fonds européens ne servent qu'à l'industrie sécuritaire, aux bénéfices du secteur marchand et à la privatisation des biens publics.</p> <p>Conditionner l'implication du secteur privé marchand dans l'aide au développement au respect des standards sociaux, fiscaux, environnementaux et des droits humains.</p> <p>Mener des études d'impact sur l'efficacité de l'aide publique au développement dont bénéficie le secteur privé, en incluant la possibilité de recours contre toute violation au respect des standards sociaux, fiscaux, environnementaux et des droits humains.</p> <p>Mettre en place une aide communautaire destinée au renforcement des capacités institutionnelles des pays-tiers dans les administrations fiscales, de la gestion des finances publiques et de la lutte contre la corruption.</p>	<p>L'horizon 2030 est la transition écologique est sociale sont les fils conducteurs du programme, qui contient plusieurs mesures pour une coopération respectueuse des droits fondamentaux et de l'environnement : évaluation de l'ensemble des politiques de l'UE selon une grille sociale et écologique, politique européenne contraignante en matière d'égalité femmes-hommes, 0,7% du RNB dédié à l'APD, Pacte de coopération et de codéveloppement avec l'Afrique sur des objectifs démocratiques, sociaux et environnementaux communs, traités commerciaux soumis au respect des droits fondamentaux et des normes internationales, etc.</p>	<p>La vision et les engagements portés par le parti sont en phase avec les recommandations de Coordination SUD, notamment sur la quantité et la qualité de l'aide, l'égalité femmes-hommes, la cohérence des politiques pour le développement, la lutte contre les inégalités, l'encadrement du secteur privé.</p> 

 <p>TdL : Benoît Hamon</p>	<p>Promotion du terme « politique de solidarité » à la place « d'aide au développement », ce dernier connotant une relation asymétrique. Aide publique basée sur des actions concertées avec les acteurs nationaux. Enjeux partagés : lutte contre les inégalités (d'accès aux droits, aux soins, à l'éducation) et questions climatiques et environnementales.</p> <p>La protection et la défense des droits fondamentaux comme partie prenante d'une politique d'aide au développement.</p>	<p>Défendre la séparation des financements destinés à la solidarité internationale de ceux destinés à la coopération en matière de sécurité et de migration, pour prévenir toute instrumentalisation.</p> <p>Défendre la cible de 0.7% du RNB dédié à l'APD pour chaque Etat membre à l'horizon 2022, affectée au FED de façon contraignante et avec un contrôle parlementaire</p> <p>Défendre l'intégration transversale du genre dans 85% de l'APD</p> <p>Accentuer les financements innovants du type TTF ou taxes sur les billets d'avion.</p> <p>Un mécanisme de « lobby citoyen » s'intéressant à la redevabilité des projets d'APD.</p> <p>Des financements directs des acteurs de l'entrepreneuriat social (petites et moyennes entreprises locales) qui ouvre dans le domaine du développement durable dans les pays les moins avancés ou en développement.</p>	<p>Mise en cause du libre-échange et de la politique commerciale de l'UE, qui doit respecter des normes élevées en matière de protection de l'environnement et des droits humains, entre autres.</p> <p>Rejet des mécanismes instaurant des privilèges spécifiques pour les entreprises internationales, et mise en place d'un mécanisme contraignant concernant le respect des droits humains.</p> <p>Nouveaux critères d'adhésion à l'UE qui incluent la lutte contre les inégalités</p>	<p>Si le parti exprime des valeurs et des engagements en phase avec ce qui est défendu par Coordination SUD, notamment en termes de qualité et quantité de l'aide, tout ne se reflète pas dans le programme, qui ne fait aucunement mention à l'aide publique au développement.</p> 
 <p>La France insoumise</p> <p>TdL : Manon Aubry</p>	<p>L'APD doit servir à la lutte contre la pauvreté, mais aussi à l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique.</p>	<p>Atteindre le 0.7% de RNB pour l'APD, via un calendrier contraignant.</p> <p>Promouvoir des relations commerciales internationales fondées sur le co-développement et la coopération.</p> <p>Déconditionner l'APD à l'existence d'engagements auprès de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, ou à la lutte contre l'émigration.</p> <p>Refuser les accords de libre-échange, les partenariats économiques déséquilibrés et lutter contre l'évasion fiscale qui empêchent le développement durable des régions réceptrices de l'APD.</p> <p>Défendre l'inscription d'un conditionnement de l'APD transitant par le secteur privé au respect des standards sociaux, fiscaux et environnementaux et des droits humains pour l'APD.</p> <p>Mettre en place d'un audit sur les dettes souveraines débouchant sur leur restructuration, pour que l'APD n'engage pas une dynamique néfaste d'endettement public.</p> <p>Mettre en place d'une instance européenne de contrôle et de traitement des plaintes relatives aux projets mixtes publics-privés financés par l'Union européenne, avec des garanties suffisantes d'indépendance et d'efficacité, et disposant d'un véritable pouvoir sur la sélection et l'évolution des projets liés à l'aide européenne.</p>	<p>Un des cinq piliers du programme réunit des propositions pour construire la paix et les coopérations. Les arguments sur le co-développement et la coopération, la lutte contre les accords de libre-échange ainsi que l'engagement du 0.7% du RNB pour l'APD y figurent. Par contre, il n'y a pas de mention des deux propositions énoncées auprès de Coordination SUD, sur l'audit des dettes souveraines et l'instance de contrôle des projets mixtes publics-privés financés par l'UE.</p>	<p>L'expression du parti est en phase avec les recommandations de Coordination SUD sur la quantité et la qualité de l'aide publique au développement, ainsi que sur le contrôle de l'aide publique au développement qui transite par le secteur privé marchand. A noter que les propositions concrètes de politique publique avancées dans le questionnaire ne sont pas présentées dans le programme politique.</p> 
 <p>les IR Républicains</p> <p>TdL : François-Xavier Bellamy</p>	<p><i>Le parti n'a pas répondu au questionnaire.</i></p>	<p><i>Le parti n'a pas répondu au questionnaire.</i></p>	<p>Ne plus octroyer d'aide au développement ou des visas aux pays tiers d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Asie, qui refusent le retour de leurs ressortissants arrivés illégalement en Europe (<i>lu dans le programme</i>).</p>	<p>Le parti n'a pas de vision ni de propositions relatives au rôle de la société civile dans la vie démocratique et dans la politique de développement et de solidarité internationale. Ce sujet est complètement absent de leur projet.</p> 
 <p>TdL : Nathalie Artaud</p>	<p>Derrière les déclarations humanistes, l'UE est un instrument au service des grandes entreprises européennes et des pays les plus puissants. Il serait évidemment normal que la riche Europe, et en particulier les États membres les plus riches, augmentent considérablement leur budget d'aide au développement. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question d'aide au développement mais une révision profonde des relations économiques entre les pays riches et les pays pauvres. Les grandes firmes européennes pillent les ressources et la force de travail notamment de l'Afrique.</p> <p>Pour mettre en œuvre une politique de développement, il faut arracher le contrôle de l'économie aux grands groupes pour les mettre sous le contrôle direct des salariés, de la population.</p>	<p>Respecter l'objectif minimum de 0.7% du RNB dédié à l'APD, contribuant notamment à la réduction des discriminations vis-à-vis des femmes, premières victimes du sous-développement et de l'inégalité.</p> <p>Solliciter et encourager le contrôle par en bas [des politiques de développement], par les salariés des entreprises qui participent à ces programmes, par les populations concernées par ces programmes.</p> <p>Permettre aux salariés de rendre publiques toutes les informations dont ils disposent [sur le rôle du secteur privé dans le développement] sans risquer d'être licenciés.</p> <p>Mettre en ligne, sur la place publique tous les documents, faits et agissements de ces sociétés.</p>	<p>Les éléments de valeur et engagement général se retrouvent dans le programme du parti, mais il n'y a pas de mention explicite à l'aide publique au développement et aux objectifs chiffrés.</p>	<p>Le parti porte un discours fort pour un changement de modèle social, il est favorable à l'augmentation des moyens de l'aide publique au développement et au contrôle du secteur privé bénéficiaire de cette aide. Pourtant, le développement durable et la solidarité internationale ne sont pas inscrits dans les documents officiels du parti, et les recommandations portées par Coordination SUD n'y sont pas reflétées.</p> 

 <p>TdL : Ian Brossat</p>	<p>Inscrire la politique internationale de l'UE dans la perspective de lutte pour la sécurité humaine collective telle que définie par le PNUD (économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, sécurité personnelle, des groupes sociaux, et politique), avec pour objectif prioritaire la lutte contre la pauvreté et les inégalités, les enjeux d'un co-développement affranchi des logiques libérales, de toute pratique néocoloniale et de dépendance envers les stratégies prédatrices des multinationales.</p>	<p>Faire respecter le l'objectif de consacrer au moins 0,7 des richesses produites à l'APD, avec l'intégration transversale du genre dans 85% de cette aide.</p> <p>Mettre immédiatement un terme au conditionnement des aides européennes aux clauses migratoires.</p> <p>Exiger le respect, par le secteur privé, des droits sociaux, environnementaux et fiscaux dans le cadre d'investissements européens, étrangers ou en matière de coopération internationale, sous peine d'obligation de remboursement de l'argent public.</p> <p>Elaborer de traités de maîtrise des échanges avec les pays d'Afrique, du pourtour méditerranéen, Maghreb et Proche-Orient ou d'Asie et d'Amérique du Sud incluant le développement de biens communs universels, et remettant en cause les traités de libre-échange.</p>	<p>L'engagement de consacrer 0.7% du RNB à l'APD, ainsi que celui de la non-conditionnalité de l'aide à l'interdiction des départs des migrants, sont inscrits dans le programme du parti. Cependant, l'aide au développement n'est abordée de manière explicite que sous cet aspect et dans un chapitre consacré aux migrations. Par ailleurs, la coopération est abordée surtout à partir de la remise en cause des accords de libre-échange, et il y a une mention d'obligation « d'honorer les obligations en matière d'objectifs de développement » pour l'Afrique, sans précisions.</p>	<p>Si le parti met l'accent sur le développement des biens communs et les partenariats équilibrés, ce qui est en ligne avec la vision de Coordination SUD, il ne porte pas des propositions suffisamment détaillées sur la politique de développement et de solidarité internationale. Un engagement est pourtant à saluer, qui est une recommandation clé de Coordination SUD : celui de consacrer 0.7% du RNB à l'APD, sans conditionner cette aide à la gestion des migrations.</p> 
 <p>TdL : Nathalie Loiseau</p>	<p>L'aide publique au développement poursuit l'objectif d'éradiquer la pauvreté, objectif qui intègre des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable et est étroitement lié à d'autres politiques, notamment la paix et la sécurité, l'aide humanitaire, la migration et le climat.</p> <p>L'APD doit être source de création d'activité économique et doit contribuer à la croissance économique, tout en préservant les ressources naturelles ; elle doit promouvoir les services de base ; elle doit être un vecteur des valeurs (droits humains, égalité entre les hommes et les femmes).</p> <p>L'APD doit s'appuyer le plus possible sur la mobilisation et l'utilisation des ressources du pays bénéficiaire afin de créer un véritable écosystème interne qui stimulerait le commerce et les investissements, promouvoir les sciences, la technologie et l'innovation et permettrait de relever les défis et de tirer parti des effets positifs des migrations.</p> <p>Les migrations et la sécurité sont des leviers de lutte contre la pauvreté. Contributions positives des migrations régulières : transferts de fonds, connaissances, de compétences et de capacité productive aux migrants eux-mêmes, à leurs familles et aux pays d'origine et de destination. Les migrations irrégulières ont des répercussions négatives aussi bien sur le pays de départ, de transit et de destination et favorisent le trafic et la traite des humains.</p> <p>L'APD doit lutter contre les causes profondes des migrations irrégulières sur la base de la responsabilité mutuelle des pays, dans le respect des droits humains et pour assurer la possibilité de vivre dignement.</p> <p>Le secteur privé marchand, aussi bien international que national, peut être un formidable levier pour le développement.</p>	<p>Pour un financement du développement 100% compatible avec l'Accord de Paris.</p> <p>Investir 0.55% du RNB français à l'APD à l'horizon 2022 (rappel de l'engagement présidentiel).</p> <p>L'APD doit à chaque fois être évaluée afin de mesurer son efficacité.</p> <p>Ne pas conditionner l'aide publique au développement à des mesures relatives au contrôle des flux migratoires par les pays récipiendaires.</p> <p>Soutenir l'affectation du produit de certaines fiscalités, comme la taxe sur les transactions financières, au développement et à la préservation de la planète.</p> <p>Travailler avec les pays bénéficiaires de l'APD à l'amélioration de la gouvernance économique et de l'environnement des entreprises afin de favoriser la participation du secteur privé aux objectifs de l'APD.</p> <p>Exclure de tous de tous les programmes actuels et futurs de l'APD les entreprises qui ne respectent pas les droits de l'homme et un ensemble de règles sociales (dialogue social, notamment avec des organisations d'employeurs et de salariés), économiques et environnementales.</p> <p>Appliquer le principe pollueur-payeur pour garantir l'efficacité et le respect des ressources naturelles des territoires.</p> <p>Poursuivre la transparence sur la gestion des industries extractives</p> <p>Des actions pénales devront être engagées systématiquement contre les dirigeants responsables et les entreprises.</p>	<p>Le programme ne fait aucune mention à l'aide publique au développement. On lit pourtant un engagement de rendre l'ensemble du budget européen 100% compatible avec l'Accord de Paris ainsi que celui de contrôler le secteur privé au regard des enjeux écologiques (principe du pollueur-payeur, directive « éthique des entreprises »). Un autre engagement à citer est celui d'un « Pacte avec l'Afrique » en développant les investissements et des programmes scolaires et universitaires, en particulier à destination des jeunes filles. Aucun détail n'est donné sur la nature de ces investissements et du Pacte de manière générale.</p>	<p>S'il y a un long argumentaire présentant des éléments de vision ou de réflexion macro, peu d'engagements concrets et encore moins de propositions de politique publique se dégagent de l'expression du parti. Des éléments compatibles avec le positionnement de Coordination SUD : la mention de la lutte contre la pauvreté et l'égalité entre les femmes et les hommes, sans pourtant reprendre nos objectifs chiffrés, et la nécessaire régulation du secteur privé. Des éléments éloignés du positionnement de Coordination SUD : le focus sur la croissance économique, la distinction entre migrations irrégulières et régulières et l'accent sur la lutte contre les migrations irrégulières via l'aide publique au développement.</p> 